

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1999-2000

23 NOVEMBRE 1999

PROJET DE DECRET

PORTANT ASSENTIMENT
A L'ACCORD DE COOPERATION LINGUISTIQUE,
CULTURELLE, EDUCATIVE ET SCIENTIFIQUE
ENTRE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE
ET LA REPUBLIQUE FRANÇAISE(1)

ERRATUM

(1) Voir Doc. n° 19 (1999-2000) n°s 1 et 2.

Dans l'Accord de coopération, remplacer les deux premières lignes de l'article 5 par le texte suivant :

« En matière d'enseignement des langues, les Parties peuvent, après concertation, décider d'actions communes, en particulier dans les domaines suivants : ».